

qui fait les deux affaires connexes l'une à l'autre. Le jury est consulté pour savoir si Van Gysseghem doit être mis hors de cause. Son verdict est affirmatif et Van Gysseghem est mis en liberté. Ansele reste donc le seul inculpé pour les deux points de la prévention.

Au cours de l'interrogatoire de l'accusé, Ansele dit que s'il a engagé les mères de dix à leurs enfants soldats de ne pas tirer, c'est par humanité.

Je suis du parti de l'ordre. Si je voulais les désordres, non, mais j'ai assez pu pour les organiser. Je ne me reproche d'avoir excité les soldats à désobéir, mais je ne me suis pas adressé aux soldats, c'est à leurs mères.

Le président. Et quelle différence faites-vous entre celui qui dit cela et celui qui aurait dit aux mères: Allez incendier les usines où l'on exploite vos enfants. Le prévenu. La différence c'est que vous faites la menace incendiaire et que j'en fais un acte. (Applaudissements qu'on a grand peine à réprimer).

Le président. Vous dites que vous êtes le parti de l'ordre, mais vous avez comme drapéau le drapeau rouge qui a flotté sur les monuments incendiés de Paris.

Vous êtes comme un pompiers qui au lieu d'eau pour éteindre le feu y verserait du pétrole. Le prévenu. Vous dites des choses que le ministère public n'oserait pas dire. C'est un acte d'insulte. C'est un acte de provocation. Jamais cela ne s'est vu en Belgique. Si cela continue, nous nous retirerons, la défense étant devenue impossible.

L'assistance bien que composée uniquement de gens n'ont pas de cartes se montre sympathique à l'accusé. Des milliers d'ouvriers se tiennent autour du palais de justice.

M. de Gaspari (ministère public). Vous n'avez pas à juger un homme politique, mais simplement un homme qui a contrevu à la loi. Le Constitué, autorise toutes les opinions. Un citoyen a le droit de penser que le gouvernement est mauvais, mais il ne peut se laisser aller à outrager le chef du gouvernement.

Exciter les soldats à refuser de tirer alors que la discipline était si nécessaire, c'était les engager à la rébellion.

L'audience est suspendue. Gand, 4 juin, 5 h. 25. — Les plaidoires dans l'affaire Ansele ont été terminées à cinq heures moins le quart.

Les plaidoires de M^e Arnould et Janson ont causé une impression sur le public qui a applaudi à différentes reprises, malgré la défense du président et sa menace de faire évacuer la salle.

M. de Gaspari, procureur général a pris trois fois la parole.

M. Janson a fait remarquer qu'il est contre tous les usages en matière criminelle que le ministère public prenne trois fois la parole.

Ansele se défend lui-même dans un discours flamand. Deux questions sont posées au jury.

À 5 heures, le jury rentre rapportant un verdict affirmatif sur la première question: délit de presse, et négatif sur la seconde question, offense envers la personne.

M. Janson demande d'absoudre Ansele, attendu que le fait tel qu'il est en cause dans la question posée au jury: «Ansele est-il coupable d'avoir méchamment provoqué à désobéir à la loi» ne tombe pas sous l'application d'une loi belge.

M. le procureur du roi demande l'application de la loi. La cour se retire.

CONDAMNATION

Gand, 4 juin. — La cour d'assises a condamné Ansele à six mois de prison, pour délit de presse et l'acquisition du chef d'injure envers le roi.

LALAINE A LONDRES

Londres, le 4 juin 1888. Voici l'ordre des vendeurs pour notre troisième séance d'enchères de laines coloniales dont l'ouverture aura lieu le mercredi 7, à 11 heures.

Mardi 16 juin, Charles Balme et C^e, Jacobson et C^e; vendredi 18, H. P. Hughes et Sons, Edenborough et C^e; samedi 19, Buxton, Ronald et C^e; lundi 21, H. P. Hughes et Sons, mercredi 23, Charles Balme et C^e; jeudi 24, Jacobson, Son et C^e; vendredi 25, H. P. Hughes et Sons, samedi 26, Edenborough et C^e, H. P. Hughes et Sons.

Lundi 28 juin, Charles Balme et C^e; mardi 29, Jacobson, Son et C^e; mercredi 30, Buxton, Ronald et C^e, Thomas et Cook, Windeler et C^e; jeudi 1er juillet, H. Irwell et C^e, John Hoare et C^e; vendredi 2, H. Schwartz et C^e; samedi 3, Charles Balme et C^e; dimanche 4, Jacobson, Son et C^e; lundi 5, H. P. Hughes et Sons, Edenborough et C^e; mardi 6, H. P. Hughes et Sons, Buxton, Ronald et C^e; jeudi 8, Charles Balme et C^e; vendredi 9, H. P. Hughes et Sons, Edenborough et C^e; samedi 10, Jacobson, Son et C^e; dimanche 11, Buxton, Ronald et C^e; mardi 13, Charles Balme et C^e; mercredi 14, H. Schwartz et C^e, Windeler et C^e; jeudi 15, Jacobson, Son et C^e; vendredi 16, H. Irwell et C^e, Willams et Overbury; samedi 17, Edenborough et C^e; dimanche 18, H. P. Hughes et Sons, John Hoare et C^e.

Lundi 19, Charles Balme et C^e; mardi 20, Jacobson, Son et C^e; mercredi 21, Willams et Overbury; Buxton, Ronald et C^e; jeudi 22, Charles Balme et C^e, Thomas et Cook; vendredi 23, Edenborough et C^e; samedi 24, H. P. Hughes et Sons; dimanche 25, H. Schwartz et C^e; lundi 26, Buxton, Ronald et C^e; mardi 27, H. P. Hughes et Sons, Edenborough et C^e; mercredi 28, Jacobson, Son et C^e; jeudi 29, Charles Balme et C^e.

On voit par la liste ci-dessus que les vendeurs, bien que n'ayant à disposition que de 37,000 balles environ au courant de la prochaine vente, ont pris un nombre de jours assez grand pour pouvoir, à leur gré, et suivant les mouvements du marché, ou diminuer l'importance des catalogues ou enlever quelques jours de la fin de la série. En supposant que les catalogues journaliers comprennent environ 38 journées suffiraient pour offrir les quantités disponibles. Il est donc fort probable que, les cours de l'ouverture se maintenant jusqu'au bout, la vente se terminera le samedi 24 juillet.

Depuis huit jours la France a traité relativement peu de chose sur notre marché, l'approche des ventes prochaines, et les prétentions sans cesse croissantes des importations sont la cause

principale de ce changement. D'ailleurs à mesure que la France restreint sa demande, l'Angleterre et l'Allemagne entrent de plus en plus dans le mouvement et traitent ici chaque jour d'importantes quantités de Cap scoured en payant une hausse de 15 à 20 0/0 sur les cours du mois de Mars-Avril. On peut avoir traité dans la dernière quinzaine de 4 à 5,000 balles de Cap pour le compte de ces deux pays.

C'est d'un bon augure pour notre prochaine vente; l'Allemagne et l'Angleterre se tenant sur la réserve, la France est déjà incapable à elle seule de maintenir les cours établis par le contrat privé, mais les trois pays couvrant la hausse établie devra être aisément maintenue.

D'ailleurs la hausse qui paraît énorme quand on parle de 20 à 25 0/0 n'arrive pas encore à relever les prix au niveau qu'ils occupaient même l'an dernier au septennaire. C'est dire que la laine brute qui n'a guère fait que descendre depuis quinze ans sans en 1880 était tombée à un prix si bas, que le moindre mouvement favorable, quel qu'il soit, devait d'un seul coup la faire remonter dans une forte proportion tout en laissant dans des conditions normales par rapport à la position de ses dérivés, peignés, fils et tissus.

La cause de la hausse actuelle est essentiellement le retour de la mode aux tissus fins qui depuis de longues années déjà étaient de moins en moins en faveur, on y revient tout à coup et dans un moment où les stocks, en France surtout, sont fort maigres; le résultat était inévitable. Cela est tellement vrai qu'à Liverpool les communs se vendent très-actuellement à des prix élevés, toujours si recherchés sont actuellement délaissés.

En somme il est plus que probable que l'ouverture de nos enchères sera très animée et que la hausse actuelle sera maintenue pendant toute leur durée.

En somme il est plus que probable que l'ouverture de nos enchères sera très animée et que la hausse actuelle sera maintenue pendant toute leur durée.

L'ORGE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le Pas-de-Calais, qui avait jusqu'ici heureusement été épargné par la série d'orages qui se sont abattus depuis quelque temps sur notre région, vient d'être cruellement éprouvé par la tornade qui, se dirigeant de l'ouest à l'est, a traversé mardi notre département, semant la ruine sur son passage.

Il a suffi de quelques minutes qu'une terrible tempête pour causer d'irréparables dégâts, qu'on peut chiffrer par des sommes énormes. Dans la seule commune de Coupelle-Vieille, la perte s'élève à 180,000 fr. et, détail à noter, la plupart des cultivateurs atteints avaient négligé d'assurer leurs récoltes.

A en juger par les correspondances qui nous arrivent des divers points du département, les arrondissements d'Arras, de Saint-Omer, de Saint-Pol et de Montreuil auraient surtout été éprouvés.

Dans la commune de Coupelle-Vieille dont nous parlions tout à l'heure, où l'orage paraît avoir atteint son maximum d'intensité, il est tombé des grêlons de 40 grammes. Le bruit du tonnerre était effrayant, et dans les 12 minutes que dura l'averse, la récolte des jardins et des champs a été littéralement hachée sur une largeur de 3 kilomètres. Plus de 400 arbres ont été brisés, broyés ou déracinés. On ne compte pas les carreaux de vitres cassés. Le spectacle est navrant.

Dans les environs de St-Omer, à Guespres notamment, plusieurs incendies ont été causés par la foudre. A Polinoeve, près d'Audricourt, une vache a été tuée par la foudre.

A Fiefs, à Fontaine-les-Boullans, à Felbin-Palfart, les champs de seigle, les fèves, les trèfles et les luzernes ont été complètement dévastés.

A Souastre, les eaux mêlées de grêle, en envahissant le village, enlevant tout sur leur passage, pénétraient dans les étables, dans les caves, dans les habitations, à deux mètres au-dessus de leur niveau normal. Des animaux ont péri.

Dans l'arrondissement d'Arras la commune la plus éprouvée, nous dit-on, est Adinfor, dont tout le territoire a été détruit. A Monchy-au-Bais, à Ransart, la moitié des récoltes est complètement perdue. Enfin, les communes de Blarville, Douchy-les-Ayettes, Hendequinet, Lonsart, Bary-Ste-Ricarde, Bois-leux-au-Mont, Bary-Bequerelle, Moyenneville et Hameincourt ont eu à souffrir de l'orage à des degrés différents.

P. S. — Voici l'évaluation approximative des pertes causées par l'orage dans les communes de l'arrondissement de St-Omer.

Cysoyas.....	250,000 fr.
Hedehem.....	150,000 »
Dennebroucq.....	100,000 »
Audoubert.....	250,000 »
Aire.....	10,000 »
Hebecq.....	10,000 »
Beques.....	110,000 »
Leques.....	5,000 »

Apontons qu'à Neuville-Vitasse, les pertes s'élevaient à 20,000.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Georges Pottier. — L'Echo du Nord émet ces trop justes réflexions:

Chose qu'on s'explique difficilement, et à laquelle on ne s'accoutume pas mieux, le ministère de la marine n'est pas encore renseigné sur les circonstances de ce triste événement. Du moins en était-il ainsi ces jours derniers, quand M. Aug. Lepoutre, député, s'y présentait pour réclamer des informations au nom de la famille. Si pareil attentat avait été commis contre un sujet anglais, ou un sujet allemand, le rapport complet serait arrivé au Foreign-Office ou aux amis de M. de Bismarck juste dans le délai qu'il faut à un télégramme pour parvenir du Tonkin en Europe.

Chez nous, il semble régner une incurie routinière et une entière indifférence de leur spécialité. — Tous jours est-il que c'est par une dépêche tardive, envoyée par un autre Roubaisien résidant au Tonkin, M. Wibaux, que la famille Pottier a été informée de la catastrophe.

en chef, il regarda Voltin et la physionomie franche et ouverte de l'ouvrier le séduisit.

— Ce que vous venez de faire est très bien, mon garçon! lui dit-il. M. Middleston accepte votre démission, comme c'est son devoir, mais moi qui suis libre d'apprécier comme il me convient votre attitude et votre démarche, je ne l'accepte pas... à une condition; c'est que vous m'amènerez votre beau-frère; je tiens à le voir.

Voltin voulut dire quelques mots de remerciement et se mit à pleurer.

M. Middleston se mordait les moustaches pour n'en point faire autant; il avait deviné les généreux sentiments de M. Dubut.

— Allez, dit celui-ci au surveillant, je vous attends ce soir à cinq heures, dans mon cabinet... donnez-moi une poignée de main.

Voltin obéit, et se retira le cœur gonflé; sans parole, ivre de reconnaissance et de joie.

D'après ce qui nous revient, c'est au cours d'une expédition qu'il dirigeait sur Lang-Son, avec une flottille de jonques chargées de marchandises, que M. Pottier aurait été assassiné par un des patrons des barques, ancien pirate. Quel a été le motif de ce crime?

C'est ce que l'on saurait déjà, ainsi que beaucoup d'autres détails, si nos ministres étaient de vrais ministres au lieu d'être des politiciens.

Une cérémonie importante s'est passée jeudi au Collège de Roubaix. Une mission sortant de ce collège s'est approchée pour la première fois de la Sainte-Table. Ce chiffre dit avec éloquence le degré de prospérité auquel est parvenu cet établissement.

La chapelle était remplie par une affluente considérable de parents et d'amis.

Pendant la cérémonie, plusieurs morceaux de musique ont été exécutés par des élèves du Collège.

Le soir, M. l'abbé Ghesquier a prononcé une allocution.

Quand on est témoin de ces touchantes solennités, on se sent alléger, plus jeune et plus gai; le passé et le présent semblent plus doux. En voyant ces petits, deux à deux, recevoir le Dieu présent dans l'Eucharistie, tous les yeux se mouillent, tous les cœurs rient.

Et brusquement on se reporte à l'atelier, où, comme eux, on s'agenouillait à pareil jour. Les profondeurs d'un passé déjà lointain elles ressuscitent ces étonnantes inoubliables qui font que l'on envie toujours le sort des premiers communicants.

Plus tard, quand ils auront traversé la vie, ces enfants, devenus vieux ou ayant souffert, se retourneront vers ce jour unique; ils en salueront de loin l'indéfectible lumière — et, à ses rayons, ils verront clair pour marcher au but providentiel.

L'Eglise catholique meurt, dit-on; non, elle vit. Elle jette dans les âmes encore au printemps les germes qui produiront un jour une éternelle moisson.

En automne dernier, des Pères Bénédictins se sont donnés à Roubaix une mission dont on a pu constater le succès; ces mêmes religieux prêchent au moment même des paroisses de Paris. L'un d'eux, le R. P. Gavillet, que l'on a entendu à Saint-Martin, en face la chapelle de Saint-Pierre de Montmartre. Il jouit, paraît-il, d'une vogue énorme. Le *Figaro* dit à ce sujet: «Jeudi, à tous les offices, l'assistance était telle qu'une partie de l'auditoire était obligée de se tenir dehors.»

Les sociétés musicales des départements se plaignent, paraît-il, des exigences de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Un groupe de députés vient de déposer une pétition demandant de révoquer les ministres et demandant la révision de la loi du 19 janvier 1791.

La des points de cette pétition porte sur ce que beaucoup de ces associations, fonctionnant dans des communes rurales, ne peuvent guère se mettre en règle avec les exigences d'une législation que la société des auteurs «ait appliquée d'une façon draconienne».

La pétition a été renvoyée à l'examen «bienveillant» du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Malgré l'aspect peu rassurant d'un ciel gris, couvert, plein de mélancolie, la duchesse du Cuy-Fraçais a été l'une des plus brillantes qui l'on ait vue dans ce quartier. Fritures, vélos, baraques et étalages forains de tout genre garnissaient toute la partie de la rue du Tilleul comprise entre celles de Lannoy et de Ma Campagne. Une foule extraordinaire n'a cessé de parcourir cette petite file. Le soir, selon l'habitude et joyeuse coutume roubaissienne, il y avait beaucoup de monde dans les jardins du vilet adjacent de *Ma Campagne*.

Les duchesses ont eu de beaux jours!

Trois amateurs roubaissiens, MM. Ernest Réquillard, Emile Nison et Laboate, ont remporté des prix au grand concours international du tir aux pigeons organisé à Lille par M. Blanchard, le dimanche 31 mai.

M. Emile Desprez, une maison rue Achilleville. — M. Henri Delattre, deux maisons rue de Wasquehal. — M. Jean-Baptiste Debaisieux, une maison rue des Fleurs. — M. L. Legrest, une maison rue de Jemmapes. — M. Desire Gyselcinq, une maison rue Sainte-Thérèse. — M. Plaqueant, un mur rue Milin. — M. Delcien-Plamont, une maison rue Charles-Quint. — M. L. Defollin, deux maisons rue Gallée. — M. Frère-Broy, trois maisons rue de Tunis. — M. Gacheottes-Dugouille, deux maisons rue de l'Industrie. — M. Alex. Gilly, un mur rue de Méjères. — M. Bachelot, une maison rue d'Heim. — M. Mulle-Watteau, une maison rue de l'Industrie. — M. Desrousseaux-Defreine, quatre maisons rue de l'Alouette. — M. Th. Hanquart, un mur rue d'Inkermann.

Un trait de courage. — On nous rapporte un sauvetage qui fait honneur à son auteur. Jeudi après-midi, en dépit de l'arrêté municipal, un griez de Tourcoing, Vincent V..., se baignait dans le canal, non loin du pont du Beau-Chêne. Il savait à peine nager; il ne tarda pas à donner des signes de défaillance, et il lui fut impossible de regagner la rive. Il se serait infailliblement noyé si un passant, M. Charles Deville, maître-nageur,

devenant rue de la Guinguette, ne s'était jeté à l'eau et n'avait repêché l'infortuné baigneur. V... n'a vraiment pas eu de chance ce jour-là, car un agent, informé de cet incident, s'est empressé de verbaliser contre lui.

Un noyé. — Jeudi, vers sept heures et demie, on a encore retiré du canal, en amont de l'écluse située près du pont de Watrelles, le cadavre d'un noyé dont l'identité n'a pu être établie que le lendemain matin. C'est un nommé Désiré-Augustin Douai, âgé de 24 ans; il se trouvait à Roubaix depuis quelques jours seulement. C'est mort est due à un suicide, car plusieurs personnes ont vu le malheureux se jeter à l'eau, au tête et en marches de chemise. Douai portait des tatouages aux deux bras: sur le droit, une fleur; sur le bras gauche, une femme tenant un carreau dans lequel on lisait le mot «amitié». Le corps transporté à la morgue de l'hôpital, a été inhumé vendredi soir.

Les vols de la rue des Arts. — Voilà déjà près de trois mois que les cinq personnes arrêtées à la suite des vols andalous de la rue des Arts sont sous les verroux! L'instruction se poursuit; dans le courant de la semaine dernière, M. le juge du Liscourt est venu deux fois à Roubaix et a entendu de nombreux témoins. Voici les noms des cinq inculpés: Henri Sienne, menuisier; Marie Bessart, couturière; Alphonse Lequenne, charbonnier; Alphonse Danem, employé; Émile Protost, dit le Mabré.

On assure, d'autre part, que l'arrestation du serrurier Gustave Kints ne serait pas étrangère à cette ténébreuse affaire.

Vols et voleurs. — Toujours les fredaines des amateurs de montres! Une dame de la rue Ste-Elisabeth possédait une montre à laquelle elle tenait énormément. Quel ne fut pas son chagrin en constatant, ces jours derniers, la disparition du précieux bijou. Il y eut aussitôt l'autour du méfait et fut promptement découvert et signalé à la police qui a opéré son arrestation. Le coupable est un voisin, ouvrier teinturier.

Un récidiviste, Joseph B..., matelassier, a commis un abus de confiance au détriment de M. Louis Moulin, rue Daubenton; il a escroqué à ce dernier une somme de 11 fr. 20. La police le rechercha lorsqu'elle a appris qu'il s'était fait arrêter vendredi à Lille pour rupture de ban.

Coups de couteau. — Les délits de cette nature ont rarement été aussi fréquents à Roubaix que depuis quelques mois. Voici encore un jeune homme de 19 ans, Cyrille F..., qui l'on vit d'incarcarer à Lille pour avoir imité les mœurs brutales des montagnards des Abruzzes en portant plusieurs coups de couteau à l'un de ses camarades, Georges V...

Avis important. — Les Magasins aux Deux-Tourcoing seront fermés vendredi, samedi et dimanche. Les experts doivent procéder à l'inventaire et fixer les nouveaux prix dont les différences avec les anciens seront énormes.

Nous croyons donc devoir engager le public à se défendre de tout achat avant lui. 12826

TOURCOING

Conseil municipal de Tourcoing. — La session de mai s'est close vendredi soir par une fatigante séance de trois heures et demie dont la plus grande partie a été absorbée par la nomination de 20 répartiteurs, le renouvellement des commissions ordinaires et la formation de deux commissions spéciales, l'une pour la reorganisation du corps des sapeurs-pompiers et l'autre pour l'organisation de la file de la H. juillet.

En sus de ces élections ne présentant qu'un intérêt secondaire, l'ordre du jour comprenait des questions dont quelques-unes ont amené des discussions animées.

La première avait trait à un projet de cahier des charges pour la fourniture des livres à donner en prix aux élèves des écoles communales.

En raison de l'importance de la question et des critiques que le choix des livres avait suscitées l'année dernière, M. Bigo demandait le renvoi à la commission de l'instruction publique, mais le conseil a passé outre et a homologué le cahier des charges.

La proposition de M. Dewyn pour la création d'études dans les écoles primaires trouve quelques difficultés dans son application en raison surtout de la dépense qu'elle nécessiterait.

Malgré une chaude défense faite par l'auteur du projet, les commissions réunies de l'instruction publique et des finances auront à l'étudier de nouveau.

Les conclusions du rapport de M. Jules Desarmont qui accordait à l'Institut des frères une indemnité de 1500 fr. pour la suppression des cours aux enfants des manufacturiers ont trouvé dans M. Brion un ardent adversaire. Celui-ci ne voulait accorder que 250 fr. comme dédommagement.

Le conseil ne fut pas de son avis et, par 13 voix contre 5, il accepta les conclusions du rapport.

Parmi les différentes communications et propositions faites par le maire, nous notons une offre de M. l'ingénieur Stoffel concernant l'opération des eaux de l'Esperrière, la construction au dessus du lycée d'une campagne destinée à recevoir une horloge, l'acceptation du don fait par les *Crick-Vicks* de la coupe de *Sèvres* qu'ils ont obtenue comme prix d'honneur au concours de *Mézières*, l'admission à une pension de retraite de MM. Dewazière et Verhelte, sapeurs-pompiers, etc.

Sur des observations présentées par l'autorité préfectorale, des modifications sont apportées aux règlements et tarifs des droits de places aux foires et marchés.

Enfin M. Iron demande que la commission des finances étudie une proposition faite par un ingénieur

nier de Paris pour l'installation d'une école de station à eau chaude.

Il était près de minuit quand la séance a été levée.

Promotion. — M. Mami, ancien inspecteur spécial de police sur les chemins de fer, est appelé à remplacer, à la gare, M. Andiffren, promu à Lyon.

Une société de gymnastique et d'armes s'organise à Tourcoing sous le nom de «La Jeunesse Tourcoing» et aura son siège chez M. Félix Desarmont, professeur de gymnastique. Tous les jeunes gens âgés de plus de seize ans peuvent s'y faire inscrire. Nous ne pouvons qu'approuver l'initiative des fondateurs de cette société à qui nous souhaitons longue vie et prospérité.

Un homme du Blanc-Neau, est mort, jette nuit, après avoir absorbé un litre de rhum. La mort a été foudroyante.

Vol au tiroir. — Vendredi après-midi, un individu entra chez M. Honache, charcutier, rue de Gand et s'y faisait servir du pâté. Profitant de l'absence momentanée de la personne qui se trouvait dans le magasin, il introduisit sa main dans le comptoir et s'empare de deux francs. Le maître avait été réveillé par un bruit qui en avait aussitôt le charcutier. Un agent de police fut mandé et on fouilla notre individu.

Les recherches ne donnaient aucun résultat quand vint l'idée de visiter le paquet de pâté dans lequel l'ingénieur voleur avait caché le produit de son larcin. Il fut ouvert au poste et écroué à la prison municipale sous le nom de G. Roose, garçon pâtissier, âgé de 35 ans, originaire de Meulebecker (Belgique).

LILLE

Les facultés de Lille. — Le *Courrier populaire* publie l'information suivante que nous reproduisons en en laissant la responsabilité à notre confrère:

«Un de nos confrères annonce que les étudiants des Facultés de Douai viennent de signer une pétition demandant que les facultés de l'instruction publique de transférer les deux facultés à Lille.»

«MM. les étudiants basent leur demande sur les avantages qu'il y aurait pour le haut enseignement à grouper toutes les Facultés dans de grands centres universitaires.»

«Il s'agit de ce que l'on écrit, cette pétition aurait été signée par tous les étudiants sans exception.»

Dans sa séance d'hier le conseil municipal de Lille a émis le vœu que la Faculté de droit et la Faculté des lettres soient, dans un temps rapproché, transférées de Douai à Lille.

Mgr Baunard, auteur de l'histoire du cardinal Pie, vient d'être nommé chanoine d'honneur du chapitre de Poitiers.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public le dimanche 6 juin 1888, de 5 à 7 heures du soir, au Jardin de l'Arboret, et le jeudi 10 du même mois, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir, place Chevreuil:

1. Partie. — Musique municipale: *La Grande Marche*, M. Allegro militaire; *Les Deux Bataillons*, (Marsch) de *Wagner*; *Le Chant de la Mère*, Ch. Scherz; 2. *La Vierge*, ouverture, Paganini.

3. *Paris*, opéra, Chabrier; *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 4. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 5. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 6. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 7. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 8. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 9. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 10. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 11. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 12. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 13. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 14. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 15. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 16. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 17. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 18. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 19. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 20. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 21. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 22. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 23. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 24. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 25. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 26. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 27. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 28. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 29. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 30. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 31. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 32. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 33. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 34. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 35. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 36. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 37. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 38. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 39. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 40. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 41. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 42. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 43. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 44. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 45. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 46. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 47. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 48. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 49. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 50. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 51. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 52. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 53. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 54. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 55. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 56. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 57. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 58. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 59. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 60. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 61. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 62. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 63. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 64. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 65. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 66. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 67. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 68. *Les Deux Femmes*, (opéra) Saint-Saëns; 69. *Les Deux*